



Les Livres

//// GRÉTRY : *RÉFLEXIONS D'UN SOLITAIRE*. Manuscrit inédit publié par MM. Lucien Solvay et Ernest Closson. Tome IV. Bruxelles, Van Oest, 1923, in-8°.

Ce IV^e et dernier volume ne parle pas de musique. Les seuls fragments qui s'y rapportent ne font pas partie des *Réflexions d'un solitaire*, mais sont reproduits d'après diverses publications déjà anciennes.

Tout cela est assez décevant et les *Essais sur la Musique* présentent un tout autre intérêt. On lit avec curiosité la conversation de Grétry et de Gluck sur la musique et on reste consterné par les platitudes et les lieux communs que débitèrent ces deux grands artistes. Quelques passages présentent un intérêt biographique, celui-ci entre autres qui prouve qu'en ce temps comme maintenant les compositeurs étaient moins bien rémunérés que leurs interprètes :

Tous mes ouvrages sont joués toute l'année. Jamais aucun musicien n'a eu autant d'ouvrages restés au théâtre et joués aussi souvent que les miens ; mes honoraires sont au prorata du nombre des représentations et cependant le plus qu'ils m'aient rapporté ne peut pas être évalué à la moitié du revenu d'un comédien, c'est-à-dire à dix mille francs.

H. P.

//// DOCTEUR PIERRE CHANTRIOT : *LES MANIFESTATIONS PRÉCOCES DU GÉNIE MUSICAL*. Lyon, Bosc et Riou, 1922, in-8° de 107 pp.

Ceux qui ne s'effarouchent pas trop de la terminologie médicale, de son aspect rébarbatif et parfois imprécis, liront avec grand intérêt ce curieux ouvrage, où, selon l'expression de l'auteur, « la science et l'art se confondent suivant la loi naturelle de l'harmonie ». Voici les faits essentiels que relève l'analyse psycho-médicale des manifestations du génie musical. D'abord, ces manifestations sont précoces et liées à l'hérédité, laquelle conditionne l'organe de l'ouïe et se traduit sur le plan moteur par la virtuosité des enfants prodiges. Cette hérédité se renforce des acquisitions dispensées par l'éducation, car, à part le don de l'intonation, toutes les facultés musicales ne semblent pas innées. Au fur et à mesure que la musicalité progresse, de nouvelles zones musicales se forment dans le cerveau, bien que les opinions concordent peu sur le siège anatomique de ces centres. Enfin, l'invention musicale, révélée